

Les Principes fondamentaux en action Commission A

Objectifs

Cette commission traitera le thème principal de la Conférence – les Principes fondamentaux en action. Elle nous permettra, à l'occasion du 50e anniversaire de leur adoption par la XXe Conférence internationale, en 1965, de réaffirmer que les Principes fondamentaux restent pertinents.

La commission examinera les initiatives qui ont été prises pour adapter l'application des Principes fondamentaux à divers contextes et démontrer à quel point ils contribuent à l'efficacité de l'action humanitaire. Elle étudiera également le rôle essentiel joué par les Sociétés nationales et les États, qui œuvrent ensemble à renforcer l'application et le respect des Principes fondamentaux.

Les objectifs visés sont au nombre de trois :

- 1. Démontrer que les Principes fondamentaux contribuent à l'efficacité de l'action humanitaire
 - Les Principes fondamentaux offrent au Mouvement un cadre éthique, opérationnel et institutionnel essentiel sur lequel s'appuyer pour répondre en toutes circonstances aux besoins des personnes les plus vulnérables. Ils contribuent aussi dans une mesure importante à la sécurité et à la sûreté du personnel et des volontaires ainsi qu'à l'efficacité de la fourniture de l'aide.
- 2. Mettre en évidence les initiatives en cours et les bonnes pratiques en matière d'application des Principes fondamentaux
 - Faire en sorte que les Principes fondamentaux soient respectés exige des efforts et un travail continus. L'application des Principes doit constamment être adaptée à des contextes différents et à des environnements qui ne cessent d'évoluer. C'est là une responsabilité à laquelle le Mouvement attache une grande importance.
- 3. Examiner les perspectives des États et le rôle crucial qu'ils jouent s'agissant de faire mieux respecter les Principes fondamentaux
 - Dialogue et compréhension entre les États et les Sociétés nationales sont d'une importance cruciale pour le respect des Principes fondamentaux.

Les membres de la Conférence sont invités à s'engager à prendre des mesures concrètes pour assurer une meilleure adhésion aux Principes fondamentaux et faire en sorte que ceux-ci soient mieux respectés.

Présidence et panélistes

Président : M. Werner Kerschbaum, secrétaire général de la Croix-Rouge autrichienne

Panélistes de la séance 1 :

Première partie

Démontrer l'efficacité des Principes fondamentaux en s'appuyant sur les initiatives en cours et les bonnes pratiques

- Yusuf Hassan Mohammed, président, Croissant-Rouge de Somalie
- Nan Buzard, directrice exécutive, Conseil international des agences bénévoles (CIAB/ICVA)
- Sorcha O'Callaghan, responsable de la Politique humanitaire, Croix-Rouge britannique*

Deuxième partie

Examiner les points de vue des États et le rôle crucial qu'ils jouent s'agissant de faire mieux respecter les Principes fondamentaux

- Croix-Rouge d'El Salvador*
- Représentant du gouvernement d'El Salvador*

Panélistes de la séance 2 :

Première partie

Démontrer l'efficacité des Principes fondamentaux en s'appuyant sur les initiatives en cours et les bonnes pratiques

- Société du Croissant-Rouge égyptien*
- Nan Buzard, directrice exécutive, CIAB/ICVA
- Sorcha O'Callaghan, responsable de la Politique humanitaire, Croix-Rouge britannique*

Deuxième partie

Examiner les points de vue des États et le rôle crucial qu'ils jouent s'agissant de faire mieux respecter les Principes fondamentaux

- Croix-Rouge de la Jamaïque*
- Représentant du gouvernement de la Jamaïque*

Questions-guides

- En quoi l'application des Principes fondamentaux permet-elle de répondre plus efficacement et de façon plus pertinente aux besoins des personnes vulnérables ?
- En quoi les Principes fondamentaux contribuent-ils à la sécurité et à la sûreté des volontaires et du personnel, et notamment à leur accès sans risque aux personnes avant besoin d'aide ?
- Quelles mesures concrètes les composantes du Mouvement et les États ont-ils prises pour respecter et faire respecter les Principes fondamentaux ? Lesquelles ont donné de bons résultats ? Que faudrait-il faire de plus?
- Comment les États et les Sociétés nationales peuvent-ils renforcer le dialogue et la compréhension entre eux de façon à assurer le respect et l'application des Principes fondamentaux ?

Détails pratiques

^{*} à confirmer

Cette commission plénière comprendra deux séances, qui auront toutes deux la même structure et utiliseront les mêmes questions-guides. La seule différence sera la composition du panel et la combinaison linguistique.

Heures et salles : (à confirmer)

- Séance 1 : mercredi 9 décembre, 15h45 17h45, salle 2
- Séance 2 : jeudi 10 décembre, 9 h 11 h, salle 1

Combinaisons linguistiques:

Séance 1 : anglais, espagnol, russeSéance 2 : anglais, arabe, français

Structure des séances :

Chaque séance sera divisée en deux parties (voir « Présidence et panélistes »). Dans chacune, les exposés des orateurs seront suivis des commentaires des participants, et il sera procédé à un sondage pour connaître l'opinion des participants.

Liens vers les documents de travail officiels

Documents officiels:

Document de référence <u>Les Principes fondamentaux en action : un cadre éthique, opérationnel et institutionnel unique</u>, 2015, disponible à l'adresse : http://rcrcconference.org/auto-draft/conference-documents/?lang=fr

Information générale complémentaire :

Pictet, Jean. Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Commentaire, 1979.

Conseil des Délégués, document de référence et présentation générale de l'<u>atelier sur les Principes fondamentaux</u>, Sydney, 2013.

Rapports des ateliers régionaux tenus dans le cadre de l'Initiative conjointe du Mouvement sur les Principes fondamentaux, disponibles à l'adresse : http://rcrcconference.org/fundamental-principles/